

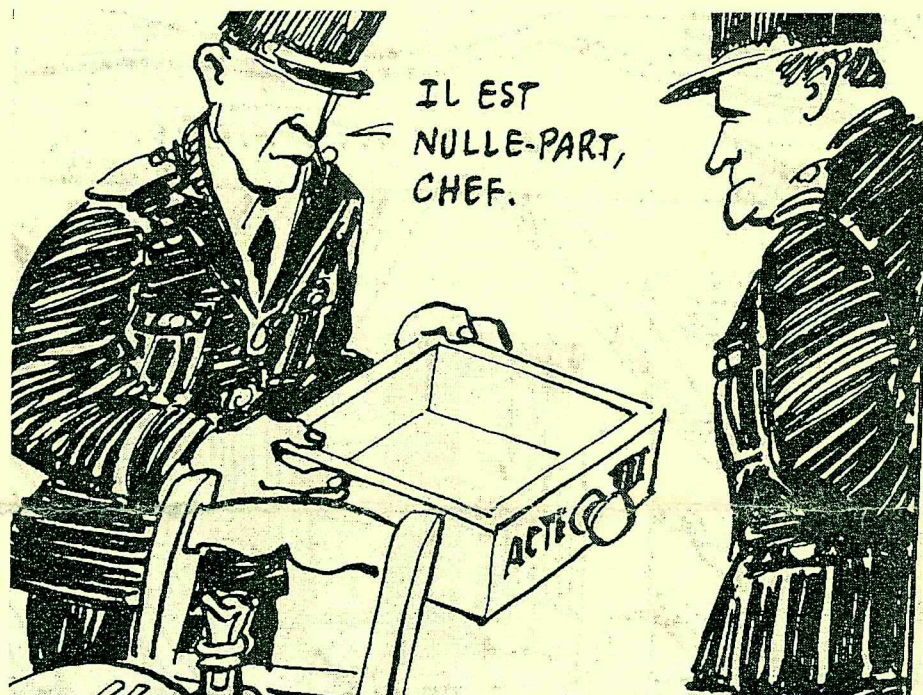
## Du rififi chez les espions

**Saura-t-on jamais le fin mot de l'« affaire Bellasi » ?** Alors que l'on apprend que l'armée a utilisé les armes « secrètes » de Dino Bellasi, la première version, celle du super escroc qui aurait détourné tout seul, sans que personne ne le remarque, plus de 8 millions aux Services de renseignement suisses, qui serait allé se servir comme un grand aux guichets de la Banque nationale longtemps après avoir quitté son poste, sans que personne n'y voit rien... apparaît toujours plus comme un conte à l'usage des niais. Si c'était vrai cela prouverait que, question surveillance, les services secrets helvétiques sont plus nuls que la plus nulle des administrations. Les rebondissements de l'affaire sont encore plus extravagants. Au lieu de partir aux Bahamas, le type aurait loué pour 70000 francs par an un local dans la banlieue de Berne afin d'y entreposer une « collection » d'armes, il aurait fréquenté des espions étrangers, se serait mêlé à des trafics, etc.

Au delà des sornettes qu'on nous raconte, il y a quand même quelques évidences qu'il ne faut pas oublier : les agents secrets sont toujours en contact avec des milieux interlopes. L'illégalité est consubstantielle à toute activité de surveillance et d'infiltration.

Ce qu'on nous présente comme des enfantillages semble plutôt montrer qu'au Département de la défense on n'a pas renoncé à la lutte contre la « subversion ». Les tenants de la vieille école, celle des armées secrètes P26 et P27, de l'affaire des fiches... se sont simplement fait plus discrets. Reste à savoir pourquoi on les a pris la main dans le sac ? et à qui ou à quoi ces événements pourraient servir ?

Sur la première question, n'ayant pas accès aux sources autorisées, nous ne pouvons faire que des conjectures. Il pourrait s'agir d'un règlement de comptes interne à l'establishment. Peut-être que Carla del Ponte a voulu



faire un coup d'éclat avant son départ pour le Tribunal pénal international. Il pourrait s'agir de l'action d'un groupe plus ou moins puissant de réformateurs. On pourrait même y trouver une dimension politique avant les élections nationales... Ou alors Dino Bellasi, convaincu de son impunité, a-t-il été trop gourmand, est-il devenu incontrôlable ?

Ce qui est certain par contre, depuis que l'affaire est sortie, c'est que de plus en plus de voix se font entendre pour demander la réforme des services secrets. A gauche comme dans l'aile moderniste de la droite on réclame des services de renseignement mieux adaptés à l'après-guerre froide. Nous aurions besoin d'informations économiques et politiques plutôt que d'entraînement de barbouzes. Et on essaie de nous convaincre de la nécessité de ce service rénové qui pourrait nous éviter des déboires comme l'histoire des fonds en déshérence ou l'échec de Sion 2006.

L'ampleur que prendra le nettoyage au

sein du Département de la défense sera donc révélateur du rapport de force entre les « anciens » et les « modernes ». Par contre, il est illusoire d'imaginer que l'espionnage puisse devenir une activité démocratique et utile à tous. Il continuera à servir les intérêts et la politique des classes dominantes. Et ce n'est pas demain la veille que l'État cessera son traitement de la dissidence. Il risque seulement de le faire de manière plus intelligente.

*E. Bonnetête & M. Argerj*

dans ce numéro

- **SUISSE** Incendies des centres d'accueil : le pouvoir allume la mèche
- **CAPITALISME** La bataille de l'eau a commencé
- **AGRICULTURE** Action directe : la France emprisonne les syndicalistes



# Les feux de l'été

**Les gens du peuple sont racistes nous dit-on, c'est pour leur plaisir que des partis comme l'UDC font leur campagne électorale sur les prétendus « abus » de l'asile. Par contre, les politiciens « responsables » ou les journalistes « objectifs » lutteraient courageusement contre le vilain penchant des simples citoyens. Or une lecture un peu attentive des récents événements montre que dans ce pays la xénophobie est d'abord institutionnelle, officielle, et que le racisme du « peuple » est pour une bonne part le produit de la politique des autorités.**

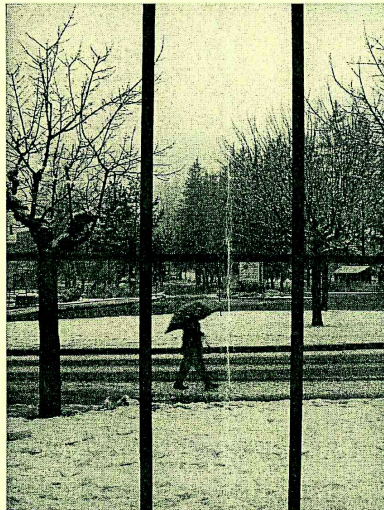
Dans nos contrées ce ne sont pas les pinèdes qui brûlent en été, mais les centres d'accueil pour réfugiés. A Chavannes, le 5 juillet, c'est un incendie criminel qui a détruit l'abri de la protection civile (PCI) qui venait d'être aménagé pour accueillir des familles kosovares. Même cas de figure le 27 juillet à Yverdon où les anciennes casernes, dans lesquelles 120 personnes allaient être installées, ont aussi été incendiées. A l'heure où nous écrivons ces lignes, les coupables courent toujours, tout comme ceux qui ont mis le feu à un restaurant kurde le 9 août à Lausanne. Mais que fait la police ? Quand on écoute les propos indécentes du commissaire Daniel Prahin de Chavannes lorsqu'il prétend démontrer que le nombre de délits augmente avec celui des étrangers : « Je ne note pas si le délit est commis par un Suisse ou un étranger, un Youyou ou un Turc. Mais bon, il faut savoir qu'il y a 85 % d'étrangers dans les prisons vaudoises »<sup>1</sup>, on peut imaginer avec quel zèle l'enquête contre les incendiaires est menée...

Il est aussi intéressant de décoder certaines insinuations journalistiques qui tendent à minimiser - contre toute vraisemblance - la dimension xénophobe des faits. Christine Saladé, par exemple, évoque la présence de nombreuses familles serbes à Yverdon ou l'existence d'une association de Turcs opposée à la cause kurde à Lausanne<sup>2</sup>. Faut-il en déduire que les quelques 180 attentats commis en Suisse depuis 1987 contre des centres pour requérants d'asile - qui ont fait plusieurs morts - seraient, pourquoi pas, autant de cas particuliers, dus (parfois ? souvent ?) à une hostilité entre certaines communautés étrangères ? C'est tellement plus simple quand ils se massacrèrent entre eux ! Et on ne risque pas grand chose à suggérer de telles hypothèses, puisque les coupables ne sont presque jamais arrêtés.

D'autres explications s'appuient sur des arguments plus « sérieux ». On lit dans l'éditorial du journal *Le Temps* du 28 juillet que « les communes qui sont les plus aisées et ont le moins souffert de la crise sont aussi celles qui participent le moins à l'effort d'accueil. A l'inverse, des communes où la proportion des bas revenus, de la popula-

tion immigrée et des chômeurs est la plus élevée sont aussi celles où ont été installés les principaux centres d'hébergement. »<sup>3</sup> Rien d'étonnant à cela : le parage des classes ouvrières dans certaines banlieues n'est pas une nouveauté et les privilégiés ont tout intérêt à ce que les exploités reprochent leur malheur à plus pauvres qu'eux. Et puis, pour plaire aux riches contribuables, les autorités locales font feu de tout bois. Comme, depuis longtemps elles s'efforcent de convaincre les Suisses pauvres que le pauvre étranger ou le pauvre réfugié n'est qu'une nuisance. La catastrophe serait que ces gens soient solidaires entre eux. Diviser pour régner reste la règle d'or de la politique. L'affaire de Chavannes est éclairante sur ce point. Au lendemain du vote sur la nouvelle loi sur l'asile qui a réduit à peu de chagrin ce qui restait du droit d'asile (voir *Aujourd'hui* n° 45) la droite de la municipalité, avec la syndique Denise Perler à sa tête, lance une pétition pour refuser l'installation de réfugiés dans les locaux de la PCI. Un des arguments repris par radio trottoir est le suivant : « avec 46 % d'étrangers Chavannes a déjà donné ». Cette pétition sera signée par 400 personnes (sur 5600 habitants), on connaît la suite...

Il est facile de comprendre que c'est depuis en haut, et même tout en haut, que l'on boute le feu. Le Conseil fédéral (dans lequel siège deux socialistes, rappelons-le) prend des mesures toujours plus restrictives envers les réfugiés. Il veut renvoyer au plus vite les Kosovars dans leur pays en ruine et plein de dangers (mines, etc.) y compris ceux qui sont en Suisse depuis plusieurs années. Il réduit le forfait journalier d'hébergement de 18 francs 50 à 16 francs par requérant (à ce tarif ce n'est pas dans les communes riches qu'on trouvera à les loger !). Il fait passer à un an la période durant laquelle les demandeurs d'asile ont



l'interdiction de travailler et crée des classes spéciales pour leurs enfants, car « encourager l'intégration, notamment par le travail et l'école n'est pas souhaitable »<sup>4</sup>, etc. C'est le pouvoir qui met en place une sorte d'apartheid ; qui réduit les réfugiés au désespoir avec juste un peu d'argent de poche (à Genève 441.- par mois, certains cantons ne donnent rien) pour vivre ; et après on s'étonne que certains soient entraînés vers la délinquance, les petits trafics... Sans compter que comme le font déjà les travailleurs clandestins, de nombreux requérants vont sans doute travailler sans être déclaré. Il ne faut pas oublier qu'une partie de l'économie suisse fonctionne grâce à tous ces gens payés au lance-pierre et sans aucuns droits.

Christoph Blocher ne fait qu'aller dans le sens de la pente, il en rajoute juste une couche. La politique officielle est de rendre pratiquement impossible l'accès au statut de réfugié. Blocher qui y trouve argument pour affirmer que 90 % des requérants sont des faux réfugiés. La preuve ? On finit par les renvoyer presque tous. Et sur cette base Blocher a beau jeu de lancer son initiative sur les prétendus « abus du droit d'asile ». Nous avons affaire à un petit jeu, à une « dialectique », où les politiciens qui sont aux affaires et le pseudo-contestataire se renvoient la balle et occupent tout le terrain médiatique avec cette question de l'asile. Faut-il s'étonner ensuite que de groupuscules fascistes ou des individus racistes passent à l'acte et s'attaquent aux centres pour réfugiés ?



1. Cité par *Le Temps* 6 juillet 1999.  
2. Dans ses articles du *Temps* du 28 juillet et du 10 août 1999.  
3. Daniel Audéat, Les poulières de l'asile, *Le Temps* 28 juillet 1999.  
4. *Le Temps*, 13 août 1999.

Dans le canton de Vaud un écologiste tente de réunir les signatures de candidats au Conseil national de tous les partis dans une déclaration commune condamnant la dernière affiche raciste de l'UDC. Malgré les efforts que déploie l'ultra-consensuel écolo vaudois, il semble que l'accord soit difficile à trouver sur une déclaration jugée tantôt trop tiède par les uns (à gauche), tantôt trop forte pour les autres (droite)<sup>1</sup>. C'est qu'en période électorale, l'indignation doit se mesurer au plus juste. Dans cette opération les partis gouvernementaux s'achètent une bonne conscience à peu de frais alors que leur suisse en matière d'asile est toujours plus marquée au coin d'une xénophobie que l'on retrouve jusque dans les paroles de conseillère fédérale Ruth Metzler<sup>2</sup>.

1. *Le Courrier*, 25 août 1999  
2. Selon celle-ci, il faut occuper les requérants pour ne pas les voir « traîner dans les rues ».

# La guerre de l'eau

**CAPITALISME** • A l'occasion d'un rapport publié par l'Institut international de la gestion de l'eau, son directeur, David Seckler, estimait que « la raréfaction de l'eau est maintenant la plus grande menace qui pèse sur la santé de l'humanité, l'environnement et l'alimentation ». Les charognards de l'économie qui savent bien que ce qui est rare est cher n'ont pas attendu pour se lancer à la chasse au trésor.

Durant la dernière décennie, Monsanto\*, une compagnie de produits chimiques, a développé ses activités agro-alimentaires (Monsanto a récemment avalé plusieurs compagnies biotechnologiques, pour un montant avoisinant 10 milliards de dollars) afin de contrôler le premier échelon de la chaîne alimentaire : les graines. Maintenant, elle cherche à contrôler l'eau, la base de la vie. Actuellement, Monsanto voit une occasion de profit nouvelle dans la crise émergente de l'eau potable et la vente de cette ressource au public. La pollution et le manque d'eau sont considérés par Monsanto comme un marché porteur. Pour Monsanto, le développement durable rime avec la commercialisation d'une ressource en voie de raréfaction. Selon un responsable de la firme, « la logique du commerce veut que la pression démographique et la croissance économique augmentent la pression sur le marché des ressources naturelles, et cela va créer une occasion économique sans précédent si nous sommes en position d'anticiper les mouvements du marché ».

En 2010, près de 2,5 milliards de personnes dans le monde seront privées d'un accès à l'eau potable. Au moins 30 % de la population de la Chine, de l'Inde, du Mexique et des Etats-Unis auront des difficultés à y avoir accès. En 2025, l'eau disponible en Inde sera de

700 km3, alors que 1050 seraient nécessaires. Monsanto estime que le marché de l'eau potable représente plusieurs milliards de dollars chaque année. Pour la seule année 2000, il est estimé à 300 millions de dollars en Inde. Les sommes utilisées actuellement par les ONG et les gouvernements locaux dans la recherche de sources d'eau potable sont convoitées par Monsanto qui espère aspirer cet argent grâce à sa stratégie monopolistique. La Banque Mondiale essaie par tous les moyens de privatiser les sources d'eau potable. Monsanto en serait probablement le premier bénéficiaire. Monsanto s'est également introduit dans le marché de l'élevage industriel, et tente de faire pression sur le gouvernement indien pour qu'il abroge sa loi concernant l'interdiction de l'élevage industriel de la crevette, très dommageable pour l'environnement. Monsanto espère engranger 266 millions de bénéfices pour l'année 2008 du seul élevage industriel.

Cette stratégie est destinée à contrôler les ressources vitales de la planète et à utiliser le financement public à son profit. La privatisation de l'eau est un danger pour la vie et une atteinte au droit à la vie.

D'après Dr. Vandana Shiva, trad. et adapt. de l'anglais Znet, (znetupdates@tao.ca/www.zmag.org)

\* Voir *Aujourd'hui* n° 39

## A l'abri d'une vie normale

La mesure envisagée qui avait déclenché d'importantes protestations, celle de restreindre l'accès à l'éducation pour les requérants, risque de trouver un début de concrétisation dans le canton de Genève. En effet, les enfants kosovars en âge de scolarité primaire qui logent dans les abris de protection civile n'ont pas été intégrés dans les classes normales à la rentrée, alors qu'habituellement, tout enfant immigrant, quel que soit son statut, trouve une place dans une école. Si cette décision a été prise, assure-t-on du côté des officiels, c'est parce qu'il n'était pas question d'intégrer ces enfants en fin d'année scolaire 1998-1999, et qu'il est délicat de leur imposer un changement d'école quand ils seront logés en dehors des abris. Ainsi, ces enfants continuent de suivre des cours comme ils l'ont fait durant tout l'été dans des

« unités d'accueil », créées au mois de juin dans l'urgence, et destinées à l'origine à assurer à ces enfants un minimum de chances d'intégration à leur arrivée. Ce qui fait que d'une mesure plutôt positive (il est sans doute plus agréable de suivre des cours plutôt que de s'ennuyer toute la journée dans un abri de protection civile surpeuplé), on risque d'en arriver à la création effective d'une école de second choix pour Kosovars si la situation s'en vient à perdurer : en effet, les petits Kosovars ne seront intégrés dans les écoles « normales » qu'au moment où ils sortiront des abris. Quand on sait que la Protection Civile vient d'envoyer une circulaire à ses cadres, leur proposant de « prendre du service » dans les abris pour s'occuper des Kosovars, jusqu'au 30 janvier 2000, on mesure tout de suite l'étendue de ces risques.



# Les raisons de la colère

*La défense d'une « agriculture paysanne, durable dans un monde solidaire »<sup>1</sup> conduit des syndicalistes français de la Confédération Paysanne en prison.*

José Bové, militant du syndicat français La Confédération Paysanne, est actuellement emprisonné à Montpellier à la suite d'une l'action sur un chantier de construction d'un McDonald's à Millau (démontage du chantier et dépôt des pièces devant la sous-préfecture de Millau) le 12 août dernier. Les quatre autres militants qui l'accompagnaient ont eux été libérés moyennant le versement d'une caution de 105 000 francs chacun ! José Bové avait effectué trois semaines de prison pour avoir participé à une action de destruction d'une parcelle d'essai de culture de riz OGM à Montpellier. La virulence de la répression s'explique par le fait que ces actions dépassent le cadre du corporatisme habituel des organisations syndicales agricoles. Les cibles visées sont les géants de l'agro-business qui sont en train de prendre le contrôle de toute la chaîne alimentaire au détriment autant des paysans que des populations. Les actions totalement légitimes des militants de la Confédération paysanne constituent une remise en cause directe de ce système.

Lors des dernières décennies s'est mis en place un modèle agricole basé sur un productivisme forcené qui a donné des résultats désastreux tant en matière d'emploi que d'environnement. Dans ce modèle, l'agriculteur est, en amont, soumis « aux firmes multinationales qui vendent matières premières et produits phytosanitaires [et] l'obligent à accepter leur loi commerciale et leurs normes »<sup>2</sup>. Et, en aval, il doit écouler sa production selon des prix mondiaux fixés par l'OMC et qui ne sont que « la résultante d'affrontements à coup de dumping économique (subventions aux exportations) à coup de dumping social (bas salaires, pas ou peu de protection sociale, chômage) et à coup de dumping écologique (dégâts sur l'environnement) »<sup>3</sup>. Cette course à la productivité passe aussi par l'accroissement de la taille des exploitations et donc par la mise au chômage d'un nombre croissant d'agriculteurs (30 000 actifs agricoles ont disparu en 1998 en France), et par la désertification des campagnes. Campagnes qui ont vocation à devenir des réservoirs de matières premières à partir desquelles les grands groupes alimentaires élaboreront la nourriture standardisée à destination de la population mondiale. Le but est, comme



l'exprime Pierre Rosso, PDG de Case-New Holland, numéro deux mondial du machinisme agricole, « de permettre à l'exploitation agricole de tourner comme un processus industriel - une unité de raffinage de pétrole par exemple »<sup>4</sup>.

Pour cela, il suffit de garder quelques paysans devenus des managers à la tête d'exploitations sur-dimensionnées. Les techniques de manipulation génétique et l'informatique sont là pour aider à atteindre cet objectif. La dernière trouvaille est la « cyber ferme » « qui devrait être opérationnelle d'ici dix ans », si l'on en croit Jean-Pierre Rosso. De quoi s'agit-il ? De l'utilisation de machines « intelligentes » équipées de « radars et [qui] enregistrent des données utiles à la gestion de la ferme. Chaque opération réalisée par l'agriculteur est enregistrée, comptabilisée et cartographiée au mètre carré près ». A terme, les « tracteurs pourront se passer de conducteur »<sup>5</sup>. Certains voient les agriculteurs restés sur le carreau tenir le rôle d'hypothétiques « gardiens du territoire-patrimoine » veillant sur le paysage, mais irrémédiablement exclus d'un processus de production sur lequel ils ne pourront plus peser. On voit bien comment la mise en place définitive d'un système aux mains des compagnies de l'agro-business passe par l'atomisation du métier de paysan. On voit tout autant que le combat pour la production de biens alimentaires de qualité, le maintien de véritables emplois et la préservation des ressources naturelles (eau, sols, patrimoine génétique) est indissociable de la lutte pour la défense de « l'unité et la

cohérence du métier de paysan dans ses 3 fonctions : produire, employer, préserver »<sup>6</sup> que mène la Confédération Paysanne. C'est donc tout à fait logiquement que l'on retrouve cette organisation à l'avant-poste du combat contre les OGM et « la logique exclusivement économique et marchande des firmes [qui] entendent tripoter [...] le cœur même du vivant »<sup>7</sup>. Par exemple, Lorsqu'en 1997 des membres de la Confédération paysanne détruisent des semences de maïs transgénique dans les locaux de la société Novartis à Agen.

Bien entendu, tous les aménagements en cours (OGM, technologies, etc.) sont prétendument menés dans l'intérêt des consommateurs. Ainsi, l'agriculture informatisée est justifiée par le désir de ces derniers « d'avoir une certitude sur la chaîne agricole », notamment pour « pouvoir identifier les lots [...], OGM ou non-OGM »<sup>8</sup>. Encore une fois, voilà servi le mensonge de la transparence et du choix, alors qu'en fait dans tout ce processus le seul rôle des consommateurs sera, comme toujours, de lire ce qu'on aura bien voulu écrire sur l'étiquette. Si nous ne voulons pas être réduit à cet état de consommateur passif dont rêvent pour nous les industriels de l'alimentaire, il nous faut écouter le discours de ces paysans.



1. *Qui sommes-nous?* Confédération paysanne, [www.confederationpaysanne.fr](http://www.confederationpaysanne.fr)

2. *Le Monde*, 22 au 22 août 1999.

3. *Discours de François Dufour, porte-parole de la Confédération paysanne*, Assemblée générale de la C.P., 23 avril 1998, [www.confederationpaysanne.fr](http://www.confederationpaysanne.fr)

4. *Le Monde*, op. cit.

5. Id.

6. *Qui sommes-nous?* op. cit.

7. *Discours de François Dufour, porte-parole de la Confédération paysanne*, op. cit.

8. *Le Monde*, op. cit.

EDITEUR RESPONSABLE : Claude Cantini.  
TIRAGE : 800 exemplaires. COURRIER : DIRECT!, Case postale 2254, CH - 1211 Genève 2. TÉLÉPHONE & FAX : 022 734 29 22.  
SITE INTERNET : [www.tao.ca/~direct\\_ait](http://www.tao.ca/~direct_ait).  
E.MAIL : [aujourd'hui@innocent.com](mailto:aujourd'hui@innocent.com). CCP : Direct!, CCP 17-574 134-6. LOCAL : 24, rue de Montbrillant, Genève.